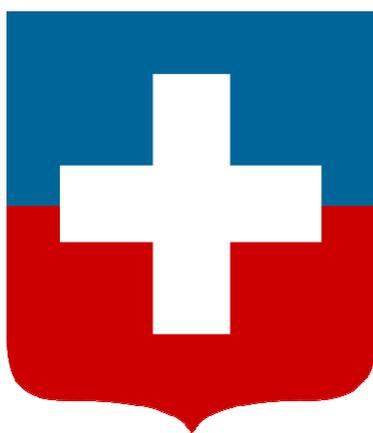


Secouristes Français

Croix Blanche



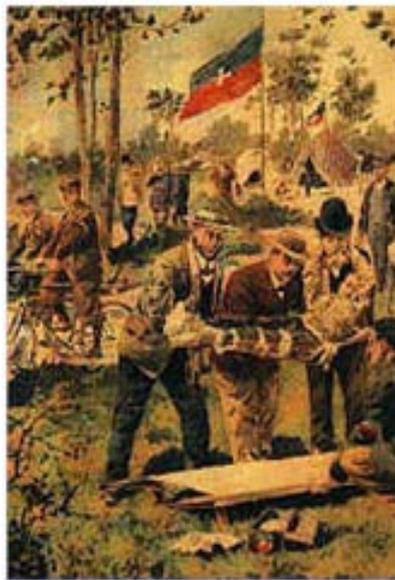
<< SERVIR >>

PROPOSITION DE MECENAT

Comité Départemental des Yvelines

SOMMAIRE

La Fédération Croix Blanche	3
La Croix Blanche 78	4
Nos Valeurs	5
Nos Projets	5
Votre Engagement	6
Concrètement	7



LA FEDERATION CROIX BLANCHE

Secouristes Français - Croix Blanche Française

Association reconnue d'utilité publique depuis 1898

> A l'initiative du secourisme moderne en France

En 1892, un groupe d'hommes, animés d'un sens profond de "l'humain", fondait à Paris, une Société, qui, tirant de l'oubli un mot tombé en désuétude depuis fort longtemps, prenait le nom de Société des secouristes Français.

Ils se singularisent en instituant des cours dispensés par des médecins professeurs, destinés à répandre dans la population des connaissances propres à assurer la survie de malades ou de blessés, en attendant l'arrivée d'un médecin.

Son action efficace lui valait d'être reconnue d'utilité publique par décret ministériel en date du 3 mars 1898.

> Un engagement plus que centenaire

Pendant le conflit de 14/18, les infirmiers, volontaires, étaient en première ligne sur les champs de bataille. En outre, ils organisaient le premier service de renseignements sur les disparus militaires et civils.

Au cours de la guerre de 39/45, ils payaient à nouveau un lourd tribut par le sacrifice de nombre de leurs membres.

Notre société faisait l'objet de remerciements officiels, et recevait maintes distinctions, dont la médaille de vermeil de la "Reconnaissance Française" était décernée le 13 juin 1919 et celle du "Mérite franco-britannique" en 1946.

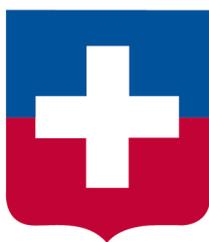
A la fin de ces deux conflits, l'association était laminée, presque anéantie. C'est à cette période que l'on voit apparaître les premiers éléments féminins. Dans le silence et la dignité, petit à petit, les effectifs se reconstituaient

Ayant à cette époque élargi son champ d'action, elle prenait le nom de Société des secouristes Français Infirmiers Volontaires.

> Servir

Le 12 décembre 1964 un protocole d'union avec le Service Sanitaire de France était consacré. Le 7 novembre 1972, un décret ministériel lui conférait le nom de "Fédération des Secouristes Français Croix Blanche".

C'est sous ce nom, qu'elle poursuit aujourd'hui ses activités, respectueuse de ses principes d'indépendance, de neutralité, le bénévolat imposé à tous ses membres, reste sa règle d'or, pauvres de moyens, peut-être, mais riche de son passé centenaire et de son idéal "**SERVIR**".



“SERVIR”

LA CROIX BLANCHE 78

Secouristes Français - Croix Blanche Yvelines

> Le comité Départemental des Yvelines

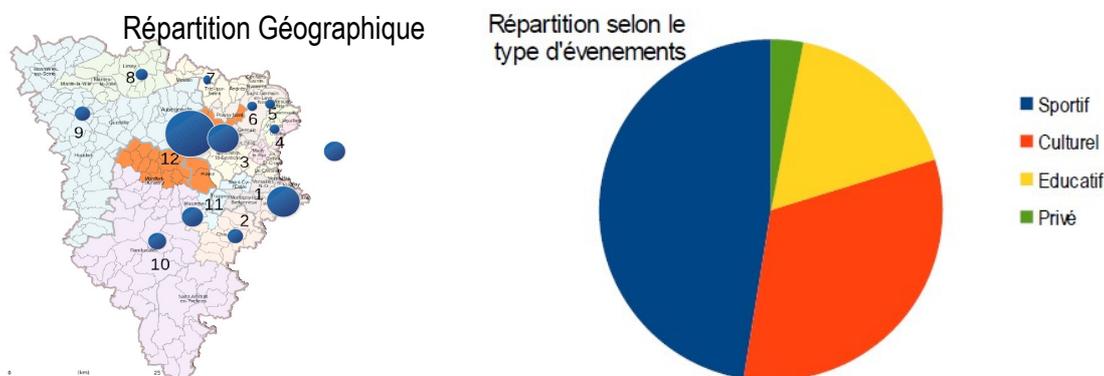
La **Croix Blanche 78** est une association loi 1901, créée le 15 novembre 1996 par M Bernard DABAS, son président actuel, représentant la fédération reconnue d'utilité publique, au niveau départemental.

Sur le département des Yvelines, la **Croix Blanche 78** est représentée par une quarantaine de secouristes opérationnels de terrain, formateurs, moniteurs, instructeurs, médecins SAMU.

> Nos activités

Secours Opérationnels

Chaque année nos équipes gèrent plus de 60 dispositifs prévisionnels de secours, dans le cadre de manifestations sportives, culturelles ou tout autres événements impliquant des rassemblements de personnes, dans la commune et le canton de Plaisir, les communes avoisinantes, le département, et également dans le cadre d'opérations « Plan Rouge » mis en place lors de catastrophes, comme à Bretigny sur Orge et Rosny sous bois dernièrement.



Notre action accompagne les temps forts de la population locale dans la diversité de ses activités.



Formations

Chaque année, dans les Yvelines, nos équipes forment aux « gestes qui sauvent » :

670 Sauveteurs Secouristes du Travail (SST)

550 personnes formées en Prévention et Secours Civiques (PSC1)

350 personnes formées aux Premiers Secours en Équipe (PSE1)

270 personnes formées aux moyens d'extinction d'incendie (EPI)

Plus de **2200 personnes formées par an** dans le département

Sensibilisation et Prévention

En plus des formations de prévention aux Gestes et Postures, dispensées principalement en milieu professionnel, et des 270 personnes formées lors des sessions Initiations aux Premiers Secours, la **Croix Blanche 78** mène des actions de sensibilisation en milieu scolaire, sportif et associatif.

NOS VALEURS

Extrait des statuts de La Croix Blanche 78 :

« *Le Comité Départemental a pour objet de représenter la Fédération dans le département, dans le but d'organiser, diriger, contrôler et développer le Secourisme, sa pratique et son enseignement* »

> Au service de la population locale

Conformément à nos statuts et à l'esprit qui anime depuis l'origine la **Croix Blanche**, nos équipes de secouristes, formateurs et bénévoles, s'investissent tous les jours auprès de la population locale pour lui porter assistance, la former et la sensibiliser au secourisme.

Afin de nous permettre de continuer à mener nos actions éducatives et étendre leur portée, ainsi que d'améliorer la qualité des services rendus dans l'exercice de nos missions de sécurité civile, nous sollicitons **votre engagement** dans les projets que nous souhaitons mettre en place autour de **valeurs communes**.

NOS PROJETS

> Actions Opérationnelles

Nous devons procéder au remplacement d'un de nos deux Véhicules de Premiers Secours, élément indispensable à l'exercice de nos missions de sécurité et de protection civile, lors des manifestations publiques locales et de mobilisations « Plan Rouge » régionales.



Ce projet a reçu l'accord pour une subvention au titre des Réserves Parlementaires 2014 à hauteur de 13% du budget prévisionnel.

> Actions Pédagogiques

Nous souhaitons développer nos interventions en milieu scolaire, et associatif sportif, dans le cadre de l'initiation au premiers secours, de la prévention et de l'utilisation des défibrillateurs aujourd'hui très répandus.

Nous pensons que c'est dès le plus jeune âge qu'il faut sensibiliser aux risques, et apprendre les bonnes attitudes et gestes qui peuvent permettre de sauver des vies. Nous pensons également que par cette voie il est possible d'éveiller à l'altruisme et au civisme



VOTRE ENGAGEMENT

pour des valeurs communes

Le mécénat est un acte simple posé par une entreprise souhaitant s'investir en accord avec ses convictions et valeurs issues de la réflexion sur son identité.

> S'engager aux cotés de la Croix Blanche c'est :

- vous reconnaître dans les valeurs et les missions de l'association
- jouer votre rôle d'entreprise citoyenne tout en vous engageant au coté d'une association locale d'intérêt général agréée et reconnue

> La Croix Blanche participe à la vie communautaire locale, en formant au secourisme et assurant les secours lors des manifestations publiques :

Vos collaborateurs font déjà partie de la population concernée par nos actions, des lors qu'eux même, leurs enfants ou les membres de leurs famille prennent part à des manifestations sportives, culturelles ou éducatives locales, ou bien qu'ils soient confrontés à une situation d'urgence.

Les bénéfices du Mécénat :

> Responsabilité Sociale et Environnementale

Une étude récente de l'*Observatoire des partenariats associations/entreprises*, réalisée auprès de grandes entreprises françaises (Etude ARPEA-Entreprise), le confirme : **88 %** des entreprises répondantes estiment que la collaboration avec des associations **améliore leur image et leur réputation** et **79%** qu'elle **favorise leur bonne intégration dans un territoire**.

Vous intervenez directement au cœur du territoire, en lien avec la population locale, vos collaborateurs, leurs enfants, leur famille, et vous pouvez mesurer aisément l'implication et les retombées de votre engagement.

> Communication Interne et Externe

C'est un moyen de communiquer différemment, sur des valeurs humanistes, de manière externe en mettant en valeur votre investissement social et local, et en interne de sensibiliser et fédérer vos collaborateurs autour d'une mission d'intérêt général, et une ouverture à des activités hors du champ habituel de l'entreprise.

Pour optimiser votre action de mécénat, communiquez auprès de vos partenaires et mobilisez vos collaborateurs autour de ce projet.

Les actions menées sous votre égide peuvent faire l'objet d'une communication de notre part également, ainsi que de publications, nous communiquons sur notre site internet ainsi que sur les réseaux sociaux, à propos des actions menées en collaborations avec nos mécènes.

> Fiscalité

Les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés peuvent bénéficier d'une déduction fiscale égale à 60 % du montant du don dans la limite d'un plafond de 5 % (5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel hors taxe.

En cas de dépassement du plafond, il est possible de reporter l'excédent sur les 5 exercices suivants. Mais les montants reportés ne peuvent s'ajouter aux dons effectués chaque année que dans la limite du plafond annuel.

Un reçu fiscal sera émis par l'association vous permettant de bénéficier de ce dispositif.

CONCRÈTEMENT

Comment prendre part à nos projets

Notre association accepte les dons financiers ou en nature (matériels) correspondant aux besoins de nos projets

A titre d'exemple :

500 €	1 mannequin de formation	ou	1 kit de secourisme	ou	2 demi-journées de formation pour 60 élèves de CM2 en tout
1000 €	1 défibrillateur de formation + 1 mannequin de formation	ou	1 défibrillateur opérationnel	ou	4 demi-journées de formations pour 120 élèves de CM2 en tout
3000 €	1 kit complet de formation (3 mannequins + 1 défibrillateur de formation + 1 kit pédagogique)	ou	1 participation de 10% au financement du véhicule de Premiers Secours	ou	12 demi-journées de formation pour 360 élèves de CM2 en tout

Si vous souhaitez participer à nos projets ou obtenir d'avantage d'informations, contactez nous :

Croix Blanche 78
03 rue Mansart
78370 PLAISIR
01 30 55 02 02
info@croixblanche78.org
www.croixblanche78.org



